

Nous savons tous ce qui peut contribuer à la pollution. Nous savons tous également les moyens à prendre pour la prévenir ou l'éliminer. Plusieurs facteurs contribuent à causer la pollution. Les autobus, par exemple, pourraient certainement tous fonctionner à l'électricité. Les autobus fonctionnent au carburant, dont la désintégration chimique cause la pollution. Les autobus pourraient tous fonctionner à l'électricité, ce qui contribuerait beaucoup à l'élimination de la pollution.

Monsieur le président, une municipalité est présentement à dépenser un demi-million de dollars, sur le bord d'un lac, pour éliminer la pollution. En même temps, cette municipalité cueille les déchets, la neige mêlée à beaucoup de sel et toutes les autres saletés que l'on peut trouver dans une municipalité, et les jette dans le cours d'eau où les gens s'approvisionnent en eau potable. Elle a déjà cherché noise à une société, sous prétexte que celle-ci jetait des déchets dans un lac et qu'elle polluait l'eau. Cette même municipalité, après avoir fait des revendications auprès de cette société en vue d'éliminer la pollution, lui a imposé des peines par l'entremise du gouvernement provincial, alors qu'elle-même cause la pollution parce qu'elle jette tous ses déchets dans l'eau. Et personne ne s'occupe de cela.

A mon avis, les lois et les règlements, doivent aussi s'appliquer aux municipalités qui contribuent elles-mêmes à la pollution, bien qu'elles en désirent en même temps l'élimination. Un grand nombre de municipalités, au Canada, jettent dans les cours d'eau la neige mêlée au sel. Ceci contribue énormément à polluer l'eau et à nuire aux poissons. Monsieur le président, toutes les localités situées en bordure de lacs où on trouve des chalets, des bâtiments, où des gens résident, devraient posséder des systèmes d'égout. Dans la plupart de ces endroits les eaux usées sont déversées dans les cours d'eau. Pour les éliminer, il en coûterait des centaines de millions, partout au Canada. Monsieur le président, c'est toujours la même difficulté: nous n'avons jamais les capitaux nécessaires.

● (1720)

Présentement, le gouvernement fédéral contribue en partie à ces dépenses, de même que les gouvernements provinciaux et les municipalités. Toutefois, monsieur le président, cela n'arrange pas les choses. En effet, les dettes et les impôts des contribuables augmentent, et ils sont déjà beaucoup trop élevés. Alors, là n'est pas la solution au problème.

Pour solutionner le problème, monsieur le président, comme nous le disons souvent dans nos discours, il faudrait à tout prix, parce qu'il s'agit d'un bien public, d'un moyen qui rendrait service à la population et d'un moyen d'éliminer la pollution des eaux ou sur le bord des cours d'eau, que les capitaux soient fournis à cette fin à des taux d'intérêt très bas. Il faudrait que les gouvernements s'ouvrent les yeux et tendent les oreilles, et mettent à la disposition des citoyens des capitaux à des taux d'intérêt très bas. Présentement, les gouvernements eux-mêmes empruntent des capitaux à des taux de 9 ou 10 p. 100, et les municipalités en empruntent à des taux de 10 ou 12 p. 100.

Monsieur le président, cela n'a pas de sens. C'est ce qui endette les municipalités, c'est ce qui empêche les municipalités ou les corps publics d'intervenir pour faire disparaître la pollution dont il est question présentement, partout, monsieur le président, à la grandeur du Canada. Nous aurions partout des projets à exécuter, mais nous ne pouvons pas le faire, parce que nous n'avons pas les capitaux

Dispositifs antipollution

nécessaires ou parce que les dettes tant des municipalités que des gouvernements fédéral et provinciaux sont tellement élevées qu'on n'ose plus entreprendre rien.

Pour éliminer la pollution, j'aurais une autre suggestion à faire. Dans les villes, nous pourrions faire fonctionner les automobiles en les alimentant aux mêmes sources d'énergie électrique que les autobus, ce qui contribuerait à éliminer beaucoup de pollution. Je crois, monsieur le président, que dans la province de Québec surtout, de même que dans toutes les provinces du Canada, nous ne manquons pas d'énergie électrique. L'électricité abonde un peu partout, et comme il y a de nombreux moyens d'en produire, elle pourrait servir à la propulsion des automobilistes.

Maintenant, monsieur le président, s'ils voulaient aller plus loin, les gouvernements pourraient mettre les capitaux nécessaires, à un faible taux d'intérêt, et au coût d'administration, à la disposition des savants, qui pourraient effectuer des recherches en vue d'équiper les automobiles de dispositifs électriques, et de les faire fonctionner à l'aide de piles sèches. Il existe certainement à l'heure actuelle des inventions grâce auxquelles les automobiles pourraient fonctionner à l'électricité, ce qui éliminerait une bonne partie de la pollution. Monsieur le président, nous pourrions ainsi remédier à la pénurie actuelle de pétrole.

Il existe plusieurs autres moyens de pallier la pénurie de pétrole. Nous pourrions suggérer de consacrer les capitaux nécessaires au harnachement de nouvelles formes d'énergie. Nous pourrions en quelques années, éliminer presque toute la pollution au Canada. Ainsi, dans toutes les villes du pays, nous pourrions vivre comme nous le faisons avant l'avènement de l'ère moderne et des nouvelles techniques.

Nous ne sommes pas contre la technologie, au contraire, nous voulons son avancement, nous voulons nous en servir. Mais nous sommes capables, monsieur le président, de nous en servir sans nous empoisonner et empoisonner les autres, et sans empoisonner l'atmosphère pour les générations futures de même que pour la faune de notre beau pays.

Monsieur le président, encore une fois, je remercie celui qui a bien voulu présenter cette motion, et je l'en félicite. Je suis sûr que d'autres députés auront beaucoup à dire là-dessus, et auront notamment des suggestions à faire. C'est bien de faire des suggestions, mais c'est encore préférable de les mettre en application.

Je demande que le gouvernement trouve le moyen, par l'intermédiaire des comités, par exemple, d'enrayer la pollution, et surtout de trouver les moyens de financer ces travaux pour le bien de la population.

[Traduction]

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, avec votre permission j'aimerais à mon tour participer à ce débat et féliciter le député de sa motion. Elle nous permet d'examiner ces questions dont nous parlons depuis si longtemps et d'en discuter dans cette enceinte où, espérons-le, certains dispositifs que nous connaissons pourraient recevoir l'attention qu'ils méritent.

Avec votre permission et avec celle du motionnaire j'aimerais l'interprétation un peu étroite d'un mot de sa motion, soit «dispositifs». Je pense avoir la sienne et avec la vôtre aussi, je n'associerais pas ce mot simplement aux divers modes de locomotion que nous pourrions avoir, à un accessoire de cheminées dégageant de la fumée, mais aussi à des véhicules.